

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°27-2023-371

PUBLIÉ LE 8 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture de l'Eure / Direction de la coordination et de l'appui territorial

27-2023-12-07-00004 - 2023-12-08 - Arrêté n°DCAT-SJIPE-2023-35 portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures de l'Eure (3 pages)

Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2023-12-07-00004

2023-12-08 - Arrêté n°DCAT-SJIPE-2023-35
portant organisation de la préfecture et des
sous-préfectures de l'Eure



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE LA COORDINATION
DE L'ACTION TERRITORIALE
Service Juridique Interministériel
et des Procédures Environnementales

Arrêté n° DCAT-SJIPE-2023-35 portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures de l'Eure

Vu la loi n°82-231 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n°92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 20 juillet 2022 nommant M. Simon BABRE, préfet de l'Eure

Vu le procès-verbal d'installation de M. Simon BABRE, préfet de l'Eure, au 23 août 2022 ;

Vu l'arrêté n° SCPPAT 23-3 du 9 juin 2023 portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures de l'Eure ;

Vu l'avis favorable du comité social d'administration en date du 07 décembre 2023 ;

SUR proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure,

ARRÊTE

Article 1 : Les services de préfecture de l'Eure et des sous-préfectures des Andelys et de Bernay sont organisés comme suit :

CABINET

Placé sous l'autorité du sous-préfet, directeur de cabinet, le cabinet du préfet comprend les services suivants :

Secrétariats particuliers du préfet et du directeur de cabinet

Bureau de la représentation de l'État et la communication interministérielle (BRECI)

1 / 3

Préfecture de l'Eure - Boulevard Georges Chauvin - CS 40011 - 27020 EVREUX CEDEX
Tél. (standard) 02 32 78 27 27 - www.eure.gouv.fr

DIRECTION DES SÉCURITÉS (DS)

Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC)

Bureau des polices administratives (BPA)

Bureau des droits à conduire et de la sécurité routière (BDCSR)

Bureau de l'ordre public et de la sécurité intérieure (BOPSI)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)

Placé sous l'autorité de la secrétaire générale de la préfecture, le secrétariat général comprend des services directement rattachés et deux directions.

SERVICES DIRECTEMENT RATTACHÉS AU SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétariat particulier de la secrétaire générale

Délégué du préfet à la politique de la ville

Mission « Fraude »

Bureau du soutien des résidences préfectorales

DIRECTION DE LA COORDINATION DE L'ACTION TERRITORIALE (DCAT)

Mission de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

Bureau de la politique de la ville

Service juridique interministériel et des procédures environnementales

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ (DCL)

Bureau de la citoyenneté et des élections

Bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État

Bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité

Bureau des migrations et de l'intégration (BMI)

SOUS-PRÉFECTURE DES ANDELYS

Placé sous l'autorité du sous-préfet des Andelys, la sous-préfecture intègre :

Secrétariat particulier du sous-préfet

Délégué du préfet à la politique de la ville

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Pôle « Développement économique et emploi »

Pôle « Urbanisme, environnement, développement durable »

Pôle « Soutien aux collectivités locales »

Pôle « Sécurité et ordre public »

Pôle technique

SOUS-PRÉFECTURE DE BERNAY

Placé sous l'autorité du sous-préfet de Bernay, la sous-préfecture intègre :

Secrétariat particulier du sous-préfet

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Pôle accueil

Pôle « Relations avec les collectivités locales »

Pôle « Suivi de l'activité économique et de l'emploi »

Pôle « Sécurité »

Pôle technique

Article 2 : L'arrêté n° SCPPAT 23-3 du 9 juin 2023 portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures de l'Eure est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté entre en vigueur à compter du jour de sa publication.

Article 4 : La secrétaire générale de la préfecture, le directeur de cabinet, le sous-préfet des Andelys et le sous-préfet de Bernay sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Evreux, le

- 7 DEC. 2023


Simon BABRE